

VIVRE EN BORD DE BAIE

Réunion en mairie d'Hillion / lundi 25/3/2019

Présents : Jean-Yves Cabaret, Cédric Gloaguen, Alain Helbert, Sylvain Lelièvre, Pascal Rebours, M. le Maire, Serge Hamon.

Cette réunion avait pour objet le retour des digues privées dans le domaine public.

M. le Maire et Serge Hamon sont d'accord avec nous sur le fait qu'il faut lancer cette procédure.

M. le Maire demande à Serge Hamon d'établir à partir du cadastre un recensement des propriétaires.

Une réunion des propriétaires de digues pourraient se tenir fin avril, Vivre en Bord de Baie étant invitée.

Qui deviendra propriétaire ? la commune ou l'agglomération, la question sera posée à l'agglomération mais il y a consensus pour dire que la meilleure solution serait que la commune d'Hillion devienne propriétaire. Il y aura des frais de bornages et d'enregistrement.

M. le Maire évoque également le cas très peu probable où le conservatoire du littoral exercerait son droit de préemption (NDLR : les digues privées de la zone Buharais Derlande font-elles partie du littoral ?). Par contre cette préemption serait appliquée si des terres situées sur des polders étaient vendues, Sylvain Lelièvre évoque à ce propos les "dépoldérisations" entreprises par le conservatoire du littoral.

En fin de réunion on pose à M. le Maire 2 questions annexes :

Date de la réunion de quartier pour présenter le plan communal de sauvegarde ?

Réponse : la formation des personnels municipaux est terminée, la présentation du PCS aura lieu avant l'été 2019.

Réponse de la lettre de M. le Maire du 31/1/2018 à la direction des finances publiques où il demandait une révision de nos taxes ?

Réponse : pas de réponse à ce jour.

Durée de la réunion 0h50

le CA de Vivre en Bord de Baie